



# FORMULAIRE DE RÉSERVATION 2026

## Salle Nelson Mandela

valant contrat de location

Etabli au minimum dix jours avant la date de location effective

Entre,  
La commune de Périers,  
représentée par  
son Maire,  
Monsieur Gabriel DAUBE  
ou son représentant légal,

Particulier

Entreprise

Nom :

Adresse/Siège social :

Représenté(e) par :

Téléphone :

Email : @

Date de la manifestation

2026

Nature de la manifestation

Nombre de personnes

Demande temporaire

Arrêté de débit de boissons (précisez les dates et tranches horaires de chaque journée) \_\_\_\_\_

Tarifs commune  
DCM-2025-8-80

Journée en semaine (du lundi au jeudi) **210€**

Week-end (du vendredi au dimanche) **400€**

**Vous trouverez les horaires d'états des lieux d'entrée et de sortie dans la confirmation par email.**

Tarifs hors commune  
DCM-2025-8-80

Journée en semaine (du lundi au jeudi) **300€**

Week-end (du vendredi au dimanche) **500€**

**Vous trouverez les horaires d'états des lieux d'entrée et de sortie dans la confirmation par email.**

Options

Forfait entretien des locaux (pas de ménage à faire) **160€**

Pièces à fournir obligatoirement

Pièce d'identité en cours de validité

Attestation d'assurance en cours de validité

**2 chèques bancaires de dépôts de garantie à l'ordre du trésor public seront demandés lors de la remise des clés et seront restitués si l'état des lieux de sortie est identique à celui de l'entrée :**

160€ pour l'entretien des locaux

550€ pour la perte ou dégâts de matériels

Tarif de la location

**1 CHEQUE BANCAIRE D'ACOMPTE DE 50%** du montant de location de la salle soit \_\_\_\_\_ € à l'ordre du trésor public, à verser à la réservation et le solde à la remise des clés. En cas d'annulation à moins de 30 jours de l'évènement, les sommes versées ne seront pas restituées.

Acompte de ..... € Reçu le :

Reste dû : .....€

**Le locataire accepte ce présent contrat et certifie respecter le règlement intérieur des locaux remis lors de la demande de réservation.**

**La commune se réserve le droit d'utiliser prioritairement cette salle pour ses manifestations propres. Elle se réserve également le droit de déplacer une réservation, en cas de circonstances exceptionnelles. Le stationnement est interdit sur la place de la Précurerie, sauf véhicules de traiteur.**

Règlement lu et approuvé

Fait à :

Le :

Signature du demandeur

Accord de réservation

Signature de l'Adjoint Délégué

Marc FEDINI

La commune de Périers traite les données à caractère personnel pour la location de salle et matériel.

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement pour la gestion des réservations des salles et de matériel ; la publication du planning de réservation ; la réalisation de l'état des lieux et la facturation dans le cadre de l'exécution du contrat ou des mesures précontractuelles ou de l'intérêt légitime du responsable de traitement ou d'un tiers.

Les catégories de données traitées sont :

- Etat civil, Identité, Données d'identité
- Informations d'ordre économique et financier
- Vie professionnelle
- Autres données courantes

Le formulaire prévoit, sauf mention contraire, le recueil obligatoire des données qui sont nécessaires au traitement de la demande.

Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée.

Les personnes concernées sont :

- Toute personne physique ou morale effectuant une réservation de salle

Destinataires des données :

- Service comptabilité
- Service en charge de la réservation des salles
- Trésor Public

Les données sont conservées 1 an en base active et 10 ans pour la partie comptable. Puis les données sont détruites.

Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

Vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données

- par courriel : vosdroits.dpo[[@](mailto:vosdroits.dpo@manchenumerique.fr)]manchenumerique.fr

- par courrier : Manche Numérique – Service DPO

235 Rue Joseph CUGNOT 50000 Saint-Lô.

Si vous estimez après nous avoir contacté que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL (CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 - Téléphone : 01.53.73.22.22 - [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr))